



Bulletin d'information du 5 décembre 2022



Le président, Jacques Delon accueille l'assistance, salue la présence de Guy Barotto, président de la fédération des CIQ du 8^oarrondissement et déplore une fois encore l'absence des personnalités qui avaient pourtant été invitées à notre réunion.

Nos fils rouges



Avenue Flotte : Après un fastidieux travail de recherches dans les archives municipales, nous avons établi la preuve que **la mairie du 6/8, La Cadenelle et Thalassa étaient riveraines de cette avenue et avaient donc droit d'y circuler**. Une réunion de concertation devrait prochainement se tenir à cet effet. Il appartient maintenant aux copropriétés concernées d'engager les actions nécessaires si la concertation n'aboutit pas.



Place amiral Muselier : La Soleam, en charge de la réhabilitation tant attendue de cette place est maintenant dirigée par Yves Moraine, ancien maire du 6/8. Gageons qu'il aura à cœur de faire avancer le projet dans le bon sens et rapidement.

Nuisances sonores :

Marsatac et Delta Festival : c'est reparti !



Aucun respect du décret de 2017 en matière de nuisances sonores ! Delta festival a produit un semblant d'étude qui n'est que de la poudre aux yeux ! Nos lettres au préfet et au maire (septembre et novembre 2022) sont toujours sans réponse...

Sécurité : **Mauvaise nouvelle :** Une personne âgée est agressée et se fait voler sa montre rue Jean Mermoz...



Bonnes nouvelles :

A l'initiative de la fédération des CIQ du 8°, un poste de police mobile va être mis en place prochainement.

Intervention de la police municipale impasse de la Frescoule : De nombreux véhicules sans permis contrôlés et verbalisés pour stationnement interdit.



Circulation et stationnement :

Le grand concours d'incivilités continue !



Jusque et y compris bornes de recharge électriques !



sur les emplacements des des véhicules

A propos de la ZFE (zone à faible émission)



Les groupes électrogènes utilisés pour les festivals ont-ils la vignette « Critair » ? On se pose la question... Critair 1 ou 2 ?



Allée Michel Carlini : Cette allée, (dernière voie à droite au bout du 2° Prado) connaît depuis plusieurs mois des problèmes de propreté, stationnement anarchique, mécanique sauvage...entre autres...Son statut (privée ou publique) reste à définir.



Vélos et trottinettes :

Est-ce un vélo ? Non... Une trottinette ? encore moins...

C'est pourtant bien précisé non ?

Cadre de vie

Fleuriste place Sicard : Un sujet qui va bientôt rejoindre nos « fils rouges »



Malgré tous les courriers que nous avons pu adresser aux autorités concernées, aucune amélioration de la situation, bien au contraire : la place Sicard est bientôt entièrement occupée par ce commerçant qui déborde largement des limites de son emplacement. Sans compter le garage voisin qui répare aussi sur la place !



Echafaudage rue Paradis :

Difficile de circuler sous cet échafaudage pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes... Nous avons demandé le déplacement (provisoire) du potelet gênant... Il vient d'être supprimé.

Place Louis Lumière : Les travaux prévus en octobre sont reportés pour l'instant.

Parc balnéaire : En attendant les jeux olympiques, c'est l'anarchie... et le cirque !



Vous avez besoin de recharger votre téléphone, de vous chauffer, ou de brancher votre barbecue électrique ? Sur le parc balnéaire, l'électricité est gratuite en ce moment ! Profitez-en !

Permis de construire rue Vallence-père Ruby :



Cet immeuble imposant va déboucher sur la rue du commandant Rolland, au demeurant, très fréquentée...Beaux embouteillages en perspective !

La voie est libre sur la corniche :



La dernière manifestation de ce genre semble avoir eu peu de succès. Pour être libre, la voie l'était ! Au détriment des riverains privés de transports en commun....

Les toilettes de David :

Si longtemps attendues, leur mise en service aura duré peu de temps !



A propos des crèches : Cette année encore, déplorons l'absence de crèche dans notre mairie, choix en totale incohérence avec la position du délégué à la culture de la mairie centrale...il faudrait accorder les violons !

Avenir des CIQ :

Sans que les CIQ ne soient consultés, nous avons appris la création prochaine d'une « Assemblée Citoyenne du Futur » dont le but serait d'impliquer davantage les citoyens dans le processus de décision municipale.

Elle serait constituée de 111 personnes, désignées par tirage au sort, dont 71 issues des listes électorales, 24 parmi les associations locales, et 16 mineurs concernant des lycéens.

Les membres seraient nommés chaque année, pour un an, non renouvelable et se réuniraient une journée par mois, « pour formuler des propositions pour la Ville de Marseille de demain. »

On peut remarquer que depuis des années, les CIQ peuvent assumer le même rôle, ainsi que les CICA et s'interroger sur la représentativité de cette nouvelle Assemblée dans tous les composants d'une ville de près de 880.000 habitants.

Nous aurons l'occasion d'en reparler.





Notre CIQ fête ses 120 printemps !

Créé en 1902, il a traversé deux guerres mondiales, les événements de mai 68, la crise pétrolière et d'autres encore pour ne citer que ceux là. Il est toujours là pour défendre vos intérêts et contribuer à l'amélioration de votre cadre de vie. Merci de votre confiance.

Notre réunion s'est terminée, comme toujours, par un apéritif convivial, réalisé avec la complicité de la maison Godon et les délicieuses tuiles et oreillettes de Régine Julien. Un grand merci à eux.



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes.



Rendez-vous pour notre gâteau des Rois

Le 9 janvier 2023 Centre Cadenelle à 18 heures